

Vos pétitionnaires vous prient donc très respectueusement, de leur faire cette promesse le plus tôt possible, si telle promesse peut se faire sans inconvénient.

Nous avons l'honneur d'être, de la part de la compagnie de chemin de fer du Nord,

Vos très obéissants serviteurs,

ALEX. GIRVAN,
Président C. C. du Nord.

L. D. PHINNEY,
Secrétaire C. C. du Nord.

RICHIBOUCTOU, Co. KENT, N.-B., 31 décembre 1875.

St. JEAN, N.-B., 4 janvier 1876.

CHER MONSIEUR,—Vous recevrez une pétition de la compagnie de chemin de fer du Nord, demandant un prêt de lisses pour le chemin qu'elle se propose de construire de la ville de Richibouctou, pour joindre le chemin de fer Intercolonial, distance de 25 milles. Si vous pouvez leur accorder leur demande, je suis satisfait que la compagnie pourra construire le chemin, qui deviendra l'un des auxiliaires les plus importants du chemin de fer Intercolonial.

Une autre compagnie discute la construction d'un chemin sur la côte de Shédiac à Richibouctou, mais elle ne pourra certainement pas le construire avec \$5,000 de subsides par mille, qui est la seule aide qu'elle ait ou puisse avoir, tandis que la compagnie du Nord ayant à construire sur un terrain uni, sans rivières à traverser, pourra sans aucun doute préparer le chemin pour recevoir les rails, si vous pouvez lui promettre qu'elle en aura lorsque le chemin sera construit. Je puis donc recommander sa pétition à votre considération la plus favorable.

Je suis, cher Monsieur,
Votre dévoué,

GEORGE McLEOD.

Hon. A. MACKENZIE,
Ministre des Travaux Publics.

OTTAWA, 12 janvier 1876.

MONSIEUR,—Je dois accuser réception de votre lettre du 31 ult., transmettant une pétition de la Compagnie de chemin de fer du Nord, du Nouveau-Brunswick, demandant à l'honorable ministre de leur prêter les rails dont ils pourront avoir besoin plus tard pour leur ligne, et de vous dire en réponse qu'il est impossible de dire à présent qu'il y aura des rails de disponibles lorsque la compagnie en aura besoin, mais que néanmoins il a été pris note de votre demande.

F. BRAUN,
Secrétaire.

L. D. PHINNEY, écr.,
Secrétaire, C. C. N., Richibouctou.

OTTAWA, 12 janvier 1876.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 4 courant, appuyant une pétition présentée par la compagnie de chemin de fer du Nord, du